

La Balade
Cantalienne



Les « RESTAURANTS du COEUR du CANTAL »

8, rue du Prince - 15000 AURILLAC

Tél : 04 71 48 85 64 - Email : ad15.siege@restosducoeur.org - Site : cantal.restosducoeur.org

DEMANDE DE PARTICIPATION A L'EXPOSITION « CANTAL RETRO FOLIES »

- VEHICULE DE COLLECTION -

PARTICULIER - Emplacement gratuit -

A l'occasion de la troisième édition du Rallye, « La Balade Cantalienne », les « Restaurants du Cœur du Cantal » organisent une exposition de « Véhicules d'époque » dans le cadre de « Cantal Rétro Folies », le 24 juin 2018 à Aurillac.

L'exposition est ouverte à d'autres véhicules que ceux participant au Rallye, sous réserve de respecter les présentes conditions.

L'inscription sur dossier est obligatoire avant le 22 juin 2018, afin d'offrir un plateau de qualité et assurer la variété des modèles exposés. La sélection ou non d'une voiture proposée à l'organisateur ne peut faire l'objet d'aucun recours.

L'Association départementale des « Restaurants du Cœur » étant seule décisionnaire sur le sujet.

En inscrivant son véhicule le propriétaire s'engage à rester sur le site d'exposition de 10h 00 le matin à 18 h 00 le soir.

Aucune sortie du site fermé ne sera possible dans cette plage horaire. Par ailleurs, il accepte sans réserve le règlement du Vide-Garage publié sur le site et la plaquette, pour les articles le concernant également soient les articles 5/ 6/ 8/ 9/ 10/ 11/ 13/ 14/ 15/ 16/ 17/ 18/ 19.

L'exposant peut participer au Concours d'Élégance Automobile (feuille d'inscription publiée sur le site à retourner également pour le 22 juin 2018).

Nom : Prénom :

Adresse postale :

CP : Ville :

Tél : Email :

Véhicule proposé :

Marque : Modèle : Année :

N° d'immatriculation du véhicule :

RESTAURATION : Réservation obligatoire avant le 22 juin 2018*.

Repas sur place : 15 € - enfant - 10 ans : 10 €

Nombre repas adulte : 15 € x =

Nombre de repas enfant : 10 € x =

Total règlement* :

*Règlement joint par chèque établi au nom des Restos du Cœur du Cantal à l'adresse ci-dessus.